

---

Analyse des résultats  
de l'application du SCoT

Analyse des sites susceptibles  
**d'être touchés par la mise en  
œuvre du SCoT**

Bilan à 6 ans

2016 – 2022

---



# Analyse des sites susceptibles d'être touchés par la mise en œuvre du SCoT

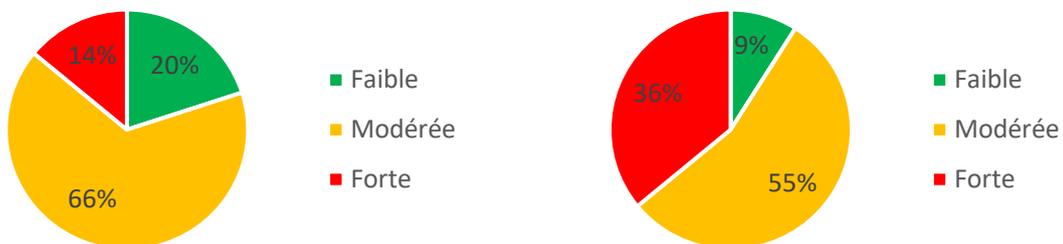
## Présentation des sites susceptibles d'être touchés

Les sites susceptibles d'être touchés (SSET) sont des secteurs qui pourraient être impactés de manière notable, directement ou indirectement, par des projets inscrits dans le SCoT. Il s'agit principalement des secteurs de développement économique d'échelle SCoT, des grandes infrastructures (notamment les franchissements des cours d'eau) ou d'équipements majeurs. Les secteurs étudiés ne sont pas localisés précisément mais concernent des zones larges autour des sites.

L'analyse porte sur les 50 sites susceptibles d'être touchés qui ont été identifiés dans l'Etat Initial de l'Environnement du SCoT en 2016, couvrant plus de 2 000 ha. Leur sensibilité environnementale avait été alors analysée :

- 10 sites ont une sensibilité faible (9 % de la surface totale des sites) ;
- 33 sites sont modérés (55 % de la surface) ;
- 7 sites sont de sensibilité forte (36 % de la surface).

Répartition par nombre et type de sensibilité des sites    Répartition par surface et type de sensibilité des sites

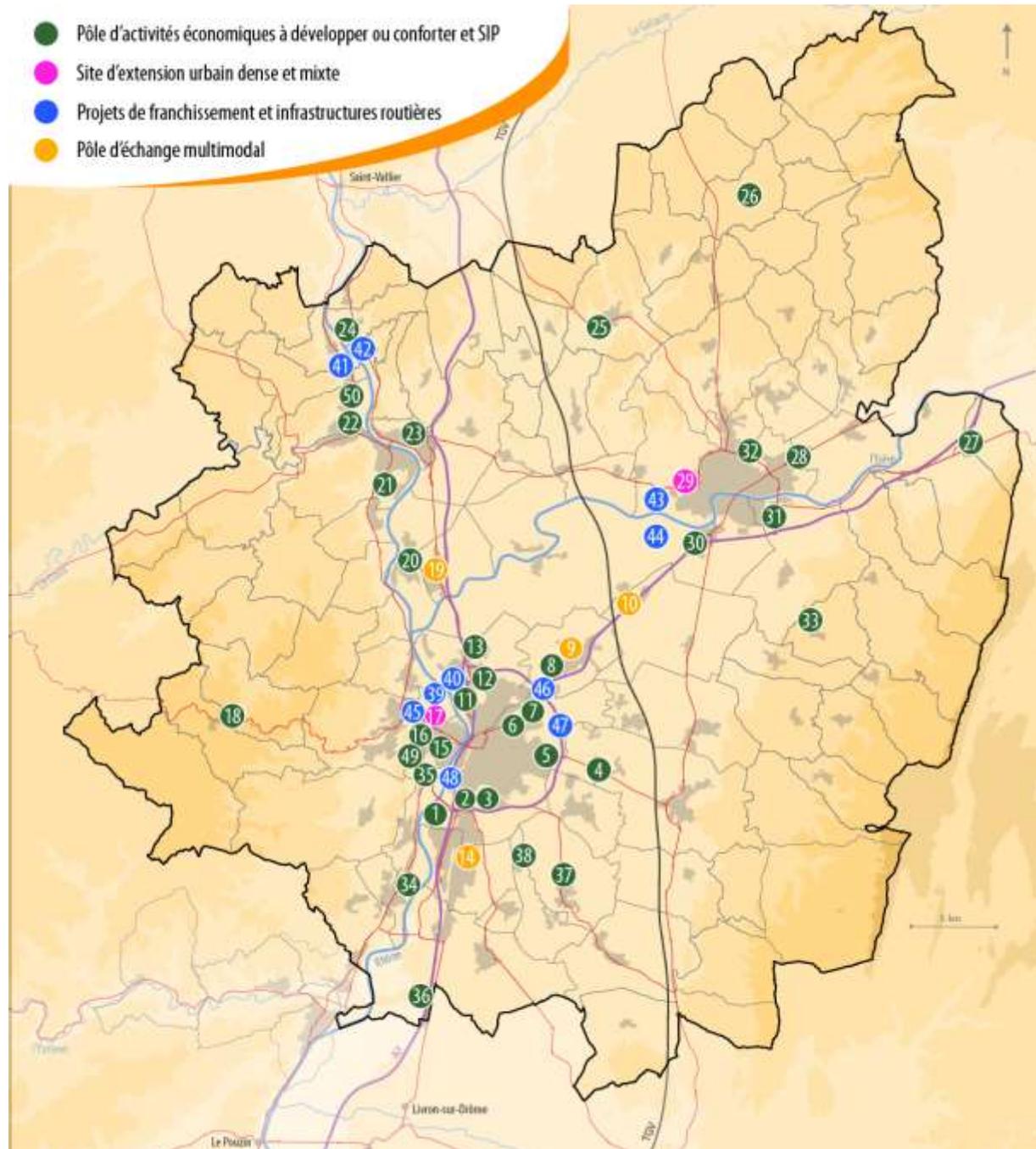


On note la grande surface en moyenne des sites de sensibilité forte : ils concernent 36% de la surface, alors qu'ils ne représentent que 7 sites sur 50, soit 14%.

Sites susceptibles d'être touchés identifiés dans l'évaluation environnementale du SCoT en 2016

Nom	Sensibilité	Surface (m <sup>2</sup> )
Montée du Long - Bourg-lès-Valence	Faible	139466
Pont de l'Isère Nord - Pont de l'Isère	Forte	452638
Alboussière	Faible	320707
Beaumont-lès-Valence Nord Sirius - Beaumont-lès-Valence	Modérée	216797
Beauvert - Montéléger	Faible	252752
Bourg-lès-Valence Nord - Châteauneuf-sur-Isère	Modérée	321840
Centre commercial - Guilhaud-Granges	Faible	102748
Chabanneries - Bourg-lès-Valence	Faible	184165
Champagne - Tournon	Modérée	259365
Crépol	Modérée	267671
Déviation de Saint-Péray - Saint Péray	Modérée	359460
Échangeur de Montélier - Valence	Modérée	176093
Échangeur des Couleures - Valence/Saint-Marcel-lès-Valence	Modérée	157275
Espace aquiludique - Valence	Modérée	91657
Europarc Rovaltain - Alixan / Châteauneuf-sur-Isère	Modérée	700360
Franchissement de l'Isère Drôme des collines/Rovaltain - Romans-sur-Isère (rive droite)	Modérée	679214
Franchissement de l'Isère Drôme des collines/Rovaltain - Châteauneuf-sur-Isère (rive gauche)	Forte	4031344
Franchissement du Rhône Nord Tain/Tournon - Gervans (rive gauche)	Modérée	106095
Franchissement du Rhône Nord Tain/Tournon - Vion (rive droite)	Forte	254284
Franchissement du Rhône Nord de Valence - Bourg-lès-Valence (rive gauche)	Faible	376466
Franchissement du Rhône Nord de Valence - Saint Péray (rive droite)	Forte	1464705
Freydières - Soyons / Guilhaud-Granges	Modérée	221548
Hugo Provence - Valence	Faible	182683
La Bayot - Valence	Modérée	1202185
La Gare - Marches	Modérée	266376
La Motte - Valence / Portes-lès-Valence	Modéré	1185279
La Roche de Glun	Forte	432476
Lautagne – Valence	Modérée	510106
Laye	Faible	123705
Les Caires - Etoile-sur-Rhône	Modéré	584683
Les Couleures – Valence	Modérée	294072
Les Murets-Pôle 2000 - Saint Péray	Modérée	191414
Les Seigneurs Pizançon - Chatuzange-le-Goubet	Modérée	421155
Les croisières - Guilhaud-Granges	Modérée	97037
Meilleux - Romans-sur-Isère	Modérée	111029
Monts du Matin - La Baume d'hostun	Modérée	389343
Multisite Nord Rhône Crussol / La plaine - Saint - Péray	Forte	413409
Portes du Vercors et Beauregard - Bourg-de-Péage et Châteauneuf-sur-Isère	Modérée	1209443
Pôle d'échange à Saint Marcel-lès-Valence	Modérée	372112
RN7 - Portes-lès-Valence	Faible	246910
Romans Nord-Est - Romans-sur-Isère	Modérée	1091222
Saint Véran - Saint-Paul-lès-Romans	Modérée	456888
Saint-Donat-sur-l'Herbasse Multisites	Modérée	157546
Saint-Jean-de-Muzols	Modérée	69621
Soyons - Charmes-sur-Rhône	Forte	808434
Système territorial Nord "Maison Seules" - Saint Jean de Muzols	Modérée	55701
Système territorial Nord - Erôme	Modérée	121402
Valence 2	Faible	113867
ZA Est - Tain l'Hermitage/Mercuroi	Modérée	61959
Zones d'activité Aéroport - Chabeuil	Modérée	142403

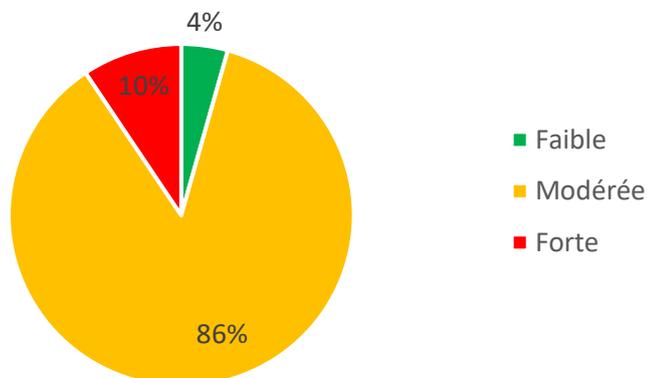
Extrait de l'évaluation environnementale du SCoT 2016 – localisation des sites



### Croisement des sites susceptibles d'être touchés et de l'évolution de la tâche urbaine

Sur ces 50 sites, 30 sont concernés par l'évolution de la tâche urbaine 2016-2022, au total 90 ha (soit 5 % de la surface totale des SSET). La majorité de cette évolution a lieu dans des sites de sensibilité modérée.

#### Répartition surfacique de la sensibilité des sites couverts par l'évolution de la tâche urbaine



#### Nombre de sites et surfaces concernées par l'évolution de la tâche urbaine en fonction de la sensibilité environnementale

Sensibilité	Nombre de sites	Surface totale (ha)	Évolution de la tâche urbaine (ha)	
Faible	9	167	4	2%
Modérée	35	1255	77	6%
Forte	6	383	8	2%
<b>Total général</b>	<b>50</b>	<b>2245</b>	<b>90</b>	<b>4%</b>

À l'échelle du SCoT, seuls 4% de la surface totale des sites ont été consommés. Si certains projets n'ont pas encore vu le jour, d'autres ont également été de moindre envergure du fait de la sensibilité environnementale des sites.

À l'échelle de chaque site en revanche, la situation peut être différente. L'analyse cartographique montre que, au maximum, l'évolution de la tâche urbaine couvre un cinquième de chaque site susceptible d'être touché (2 sites), 8 sites sont concernés entre 8 et 12 % et le reste n'est touché qu'à la marge (moins de 6% de leur surface). Pour rappel, 22 sites ne sont pas concernés. A noter également, que l'évolution de la tâche urbaine se mesure toute vocation et typologie confondues, ainsi dans certains secteurs une évolution de la tâche urbaine peut être constatée sans pour autant que celle-ci soit en lien avec les projets concernés par l'inscription en SSET. Étant donnée la méthodologie employée pour la cartographie de la tâche urbaine, un zoom sur chacun des sites est nécessaire afin d'affiner l'analyse.

### Les résultats site par site

Parmi les 50 sites identifiés dans le SCoT en 2016, 22 ont été impactés par l'évolution de la tâche urbaine en lien avec le projet justifiant l'inscription en SSET. Deux sites ont été impactés par des parcs photovoltaïques.

**Les analyses suivantes vont porter sur ces 22 sites.**

#### Synthèse de l'impact de la mise en œuvre du SCoT sur les sites

Impact de la mise en œuvre du SCoT	Sensibilité des sites en 2016		
	Faible	Modérée	Forte
<b>Faible</b>	Montée du Long – Bourg-lès-Valence Portes-lès-Valence - RN7 Alboussière	La Motte – Valence/Portes-lès-Valence La Bayot – Valence Bourg-lès-Valence Nord/Châteauneuf-sur-Isère Champagne – Tournon Saint-Donat-sur-l'Herbasse Portes du Vercors et Beauregard – Bourg-de-Péage/Châteauneuf Romans Nord-Est – Romans Déviation RD 86 - Saint-Péray	
<b>Moyen</b>	/	Lautagne – Valence Écoparc Rovaltain – Alixan / Châteauneuf Les Seigneurs Pizançon- Chatuzange Freydières - Soyons / Guilherand Les Caires - Etoile sur Rhône Beaumont-lès-Valence Nord Sirius Système territorial Nord – Erôme Espace aqualudique – Valence Soyons - Charmes sur Rhône	Pont-de-l'Isère Nord – Pont-de-l'Isère La-Roche-de-Glun
<b>Fort</b>	/	/	/

Parmi ces 22 sites, l'impact peut être considéré comme :

- Faible sur 11 sites ;
- Moyen sur 11 sites ;
- Aucun site ne semble présenter d'incidences fortes.

Les extensions urbaines sont en effet limitées et ne recouvrent que de faibles surfaces, ce qui limite les incidences négatives. En outre, différentes mesures de protection prises dans les PLU ont permis de réduire certaines incidences de l'urbanisation (trames écologiques, protection des arbres et des haies, de zones humides, etc.).

Les thématiques les moins intégrées semblent être celles liées aux paysages. Le travail des franges de l'urbanisation et de l'intégration paysagère des aménagements les plus conséquents (parcs PV, bâtiments agricoles, etc.) peuvent être améliorés, d'autant plus pour faire le lien avec l'infiltration de l'eau et la limitation de l'artificialisation pour lesquels les aménagements paysagers apportent également des outils.

## La Motte – Valence / Portes-lès-Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Au sein de la poche urbaine de Valence	●	<b>La zone de la Motte est aujourd'hui complète. Des bassins de retentions importants ont été aménagés sur le secteur et représentent des dents creuses qui ne seront pas mobilisées.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Friches, bosquets arborés, cultures (tournesols, maïs, arbres fruitiers), bâtisses éparses, un canal d'irrigation / mais secteur agricole isolé	●	<b>Zone humide protégée dans le PLU, ainsi que quelques arbres.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	< 1 km / Rhône constitue une coupure entre les deux	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	< 1 km / Rhône constitue une coupure entre les 2	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	Oui	●	<b>Une zone humide protégée dans le PLU D'autres n'ont pas été impactées par l'évolution de la tâche urbaine, sans toutefois être protégées dans le PLU.</b>
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Proximité immédiate du Rhône / A risque NABE	●	<b>La zone humide le long du Rhône peut constituer une zone tampon et limiter les rejets polluants.</b>
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Des réservoirs de biodiversité sur le site (mares) mais pas de connexion du site avec les grands espaces naturels et agricoles alentours (secteur isolé au sein d'un ensemble urbain)	●	<b>Les alignements d'arbres protégés dans le PLU constituent des corridors. Mise en place d'un coefficient de naturalité dans le PLU.</b>
Paysage	Visibilité depuis l'extérieur du site	Visibilité réduite, sauf depuis la D534 (pont sur Rhône)	●	<b>Les alignements d'arbres sont protégés dans le PLU, ce qui limite la visibilité depuis les axes.</b>
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Boisements, canal	●	<b>Canal protégé dans le PLU, ainsi que quelques arbres</b>
Risques	Risque naturel important	Aléa inondation par remontée de nappe PPRI Site intégré dans un Territoire à Risque d'Inondation de "Plaine de Valence"- Proximité d'une EAIP	●	<b>Le Règlement du PPRI s'impose à l'aménagement du secteur.</b>
	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur" + Sites ICPE aux abords (dont une entreprise SEVESO haut) + risque TMD de l'A7	●	<b>Il s'agit de sites d'activités, aucun logement n'a été construit. La construction de nouveaux bâtis augmente les enjeux.</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Captage prioritaire à proximité mais non situé dans le périmètre de protection, même éloigné	●/●	<b>Les périmètres de protection du captage s'imposent à l'aménagement.</b>
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque (alluvions du Rhône)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Nappe alluviale du Rhône Collectivité distributrices : Ville de Valence et Ville de Portes lès Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Site localisé à proximité d'une zone stratégique et d'intérêt pour les besoin actuels et futur d'eau potable Captage stratégique ZIA de Mauboule à proximité	●	<b>Les périmètres de protection du captage s'imposent à l'aménagement, ce qui limite les risques de pollution.</b>
Nuisances	Sources de bruit à proximité	A7 + voie ferrée (catégorie 1) – proximité immédiate zone de bruit critique	●	<b>Les alignements d'arbres protégés dans le PLU permettent de limiter le bruit. Il s'agit de sites d'activités, aucun logement n'a été construit.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Faible</b>

## Lautagne – Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité immédiate (extension de la zone urbaine) - secteur sur plateau dominant la ville	●	<b>Les extensions sont contenues dans les limites du front urbain du SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées (tournesols, ...), arbres et bâtisses isolés	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b> <i>A noter : sur la photo aérienne (page suivante) des chantiers apparaissent mais ne sont cadastrés à ce jour. Ils ne sont pas pris en compte dans la tache urbaine. Ils ne remettent pas en cause la présente analyse.</i>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 3 km / la zone urbaine de Valence constitue une coupure écologique entre les deux	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 3 km / la zone urbaine de Valence constitue une coupure écologique entre les deux	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Réservoirs de biodiversité en bordure de la zone de projet (linéaire boisé dense en bordure du site)	●	<b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU. Mise en place d'un coefficient de naturalité dans le PLU.</b>
Paysage	Visibilité	Pas de visibilité (talus entre la N7 et front boisé)	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Linéaire boisé en bordure + arbres isolés	●	<b>De nombreux arbres et linéaires sont protégés dans le PLU.</b>
Risques	Risque naturel important	A priori non concerné par une EAIP	●	
	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur" + Risque TMD de la N1532 + 1 entreprise SEVESO haut à moins de 2 km	●	
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates - SAGE en cours pour Nappe Molasse Miocène	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : Ville de Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence - SAGE en cours pour Nappe Molasse Miocène	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	N1535 (catégorie 2 -talus réduisant le bruit)	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>moyenne</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

La Motte - Valence / Portes-lès-Valence



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Prescription linéaire
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## Sites susceptibles d'être touchés

Lautagne - Valence



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Prescription linéaire
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## La Bayot – Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité immédiate (extension de la zone urbaine)	●	<b>Constructions en continuités directes de l'enveloppe principale</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, friches, vergers	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b>
Équilibre des	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 5 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 3 km	●	
Paysage	Visibilité	Visibilité forte depuis une partie de la N 532	●	<b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU, ainsi que des alignements le long de la N7, ce qui réduit l'impact visuel.</b>
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Bosquets	●	<b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU. Mise en place d'un coefficient de naturalité dans le PLU.</b>
Risques	Risque naturel important	Proximité d'une EAIP	●	<b>L'extension urbaine a augmenté l'imperméabilisation.</b>
	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur" + Entreprises ICPE et 2 tours aéro réfrigérées à proximité Ouest + risque TMD N1532	●	<b>Le nombre de logements a augmenté, augmentant le nombre d'habitants exposés.</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Oui, périmètre de protection éloigné	●	<b>Les périmètres de protection du captage s'imposent à l'aménagement, ce qui limite les risques de pollution.</b>
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates - SAGE en cours – secteur vulnérable aux infiltrations et zone d'intérêt prioritaire pour l'AEP	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : Ville de Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence Site localisé en partie dans une zone d'intérêt prioritaire pour les besoins actuels et futur d'eau potable (nappe de la molasse du bas-Dauphiné) -	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	N1535 (catégorie 2)	●	<b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU, ainsi que des alignements le long de la N7, ce qui réduit la propagation du bruit de la N7.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Faible</b>

## Écoparc Rovaltain – Alixan / Châteauneuf-sur-Isère

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité immédiate	●	<b>Respect du front urbain situé au nord-est du secteur.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées (annuelles, ...), vergers, friches, bosquets	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 3 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 5 km	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Rares réservoirs potentiels de biodiversité de niveau local	●	<b>Des plantations de haies ont été réalisées sur l'ensemble du secteur à proximité des zones habitées et de stationnement.</b>
Paysage	Visibilité	Visibilité forte depuis la N532 mais projet d'aménagement concerté	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Bosquets	●	
Risques	Risque naturel important	Non mais site intégré dans un Territoire à Risque d'Inondation de "Plaine de Valence" - proximité d'une EAIP	●	
	Risque technologique	1 entreprise ICPE + canalisations hydrocarbures + risque TMD N32 + futur projet ERIDAN	●	
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates - SAGE -secteur vulnérable aux infiltrations et zone d'intérêt secondaire pour l'AEP	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SIE de la Plaine de Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence - Aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère - Site localisé en limite de zones d'intérêt prioritaire et secondaire	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Voie ferrée (catégorie 1/bruit toutefois réduit par l'enterrement de la voie) et N32 (cat. 2)	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyenne</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

La Bayot - Valence

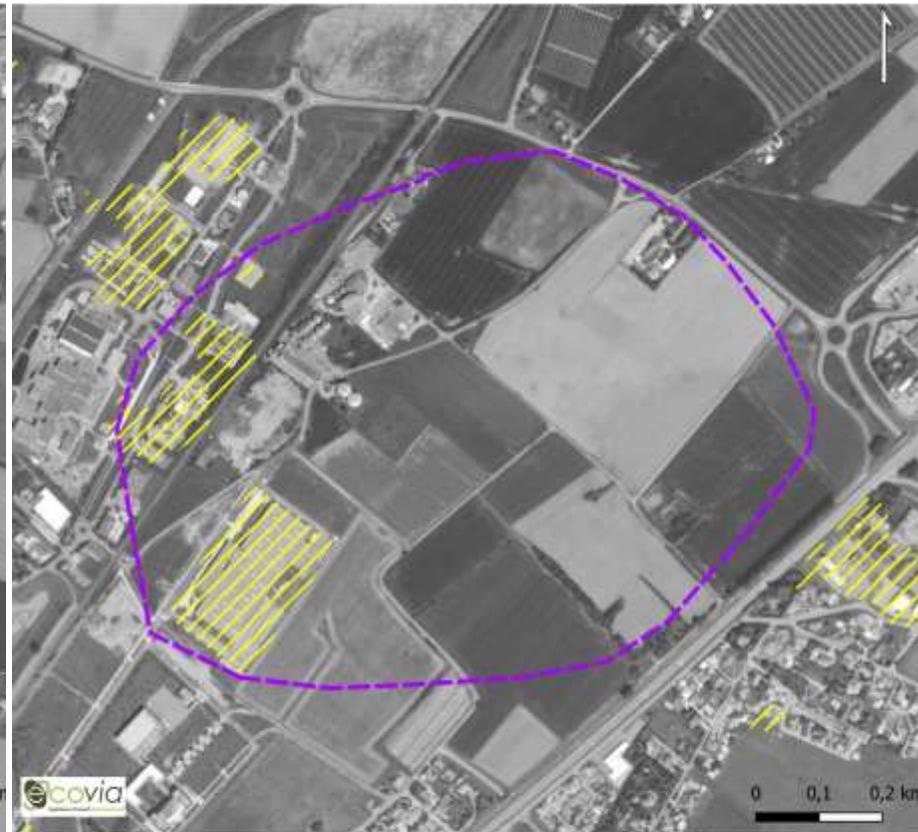


Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Prescription linéaire
- Espace boisé classé
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## Sites susceptibles d'être touchés

Europarc Rovaltain - Alixan / Châteauneuf-sur-Isère



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)

## Montée du Long – Bourg-lès-Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Au sein de la poche urbaine	●	Extensions limitées
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Site en partie déjà imperméabilisé + espaces naturels	●	Coefficient de biotope mis en œuvre dans le PLU
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	< 1 km / Rhône et urbanisation constitue une coupure entre les deux / de plus le site est déjà imperméabilisé (pas de relation écologique avec le site Natura 2000)	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	< 1 km / Rhône et urbanisation constitue une coupure entre les 2	●	
Paysage	Visibilité	Très limitée (front visuels boisés aux abords de l'A7) - vue depuis la montée du long	●	Peu d'impact Mise en place d'un coefficient de biotope dans le PLU.
Risques	Risque naturel	Non mais site intégré dans un Territoire à Risque d'Inondation de "Plaine de Valence" - proximité d'une EAIP	●	
	Risque technologique	Risque TMD A7 + installations ICPE + tour aéro réfrigérée	●	Augmentation des enjeux
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque (Alluvions du Rhône) - Zone nitrates	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SIE de la Plaine de Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Peu de risques	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	A7	●	Augmentation de l'exposition
Sensibilité environnementale du site			●	faible

## Bourg-lès-Valence Nord – Châteauneuf-sur-Isère

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuse, extension)	En continuité immédiate, entre zone urbaine et carrière	●	<b>Extension dans la limite du front urbain inscrit dans le SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, vergers, friches, boisements, habitations éparses	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 3 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques	< 1 km ZNIEFF type I et II / Coupure écologique existante entre les deux (urbanisation)	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Un corridor identifié dans le secteur de projet, d'orientation nord-ouest/sud-est (plaine de Valence) et quelques réservoirs de biodiversité à proximité ; toutefois, le corridor est faiblement structuré et fortement contraint actuellement par la présence d'une voie ferrée, autoroute, N7 et carrière	●	<b>L'extension de la tache urbaine limite l'intérêt de l'éventuel corridor. Un alignement d'arbre et deux EBC sont préservés dans le PLU, maintenant une continuité entre le nord est et le sud-ouest du secteur.</b>
Paysage	Visibilité	Forte visibilité depuis la D67	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Boisements	●	<b>Coefficient de biotope mis en place dans le PLU et sur une partie du secteur</b>
Risques	Risque naturel important	Non mais site intégré dans un Territoire à Risque d'Inondation de "Plaine de Valence" - proximité d'une EAIP	●	
	Risque technologique	Risque TMD A7et N7+ installations ICPE	●	
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Proximité du captage de Bourg les Valence, mais à priori hors périmètre de protection	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque (Alluvions du Rhône) - Zone Nitrates	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SIE de la Plaine de Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Peu de risques	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	A7 et voie ferrée (catégorie 1)	●	<b>Pas de logements construits, ce qui limite l'exposition des populations.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>faible</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Montée du Long – Bourg-lès-Valence



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Coefficient de biotope par surface
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## Sites susceptibles d'être touchés

Bourg-les-Valence Nord - Chateauneuf-sur-Isère



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Coefficient de biotope par surface
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## RN7 - Portes-lès-Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Au sein de la zone urbaine / en dent creuse	●	<b>En continuité directe du front bâti</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées résiduelles, friches	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 2 km / Coupure écologique existante entre les deux (urbanisation et Rhône)	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 2 km / Coupure écologique existante entre les deux (urbanisation et Rhône)	●	
Paysage	Visibilité	Visibilité depuis l'avenue P. Brossolette	●	
Risques	Risque naturel	Non mais site intégré à un Territoire à Risque d'Inondation de "Plaine de Valence" - Proximité d'une EAIP	●	
	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur" + Installations ICPE + tour aéroréfrigérées	●	<b>Les enjeux ont augmenté avec l'augmentation des bâtiments.</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Présence de 3 captages aux abords mais abandonnés	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Zone nitrates	●	<b>Pas d'influence</b>
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : Ville de Portes-lès-Valence	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Peu de risque	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	A7 et voie ferrée (catégorie 1) mais urbanisation à l'ouest = front limitant bruit	●	<b>Pas d'augmentation de logements.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>faible</b>

## Alboussière

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuse, extension)	En continuité immédiate et dents creuses	-	<b>Faible emprise des constructions – en continuité de l'existant</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles agricoles / espaces boisés	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	Environ 3 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Environ 3 km	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Le Duzon et ses affluents - A risque NABE	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Secteur très fonctionnel, majoritairement identifié comme réservoir de biodiversité	●	<b>Les boisements présents sont classés en EBC dans le PLU.</b>
Paysage	Visibilité	Modérée (relief)	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Boisements	●	<b>Les boisements présents sont classés en EBC dans le PLU.</b>
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Socle Mont du Vivarais BV Rhône Eyrieux - Absence de risque	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SM du Canton de St Péray	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Faible</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

RN7 - Portes-les-Valence



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
  - Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
  - ◆ Élément végétal
- Prescriptions ponctuelles**

## Sites susceptibles d'être touchés

Alboussière



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
  - Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
  - Espace boisé classé
  - Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- Élément patrimonial (dont bâti)

## Pont-de-l'Isère Nord

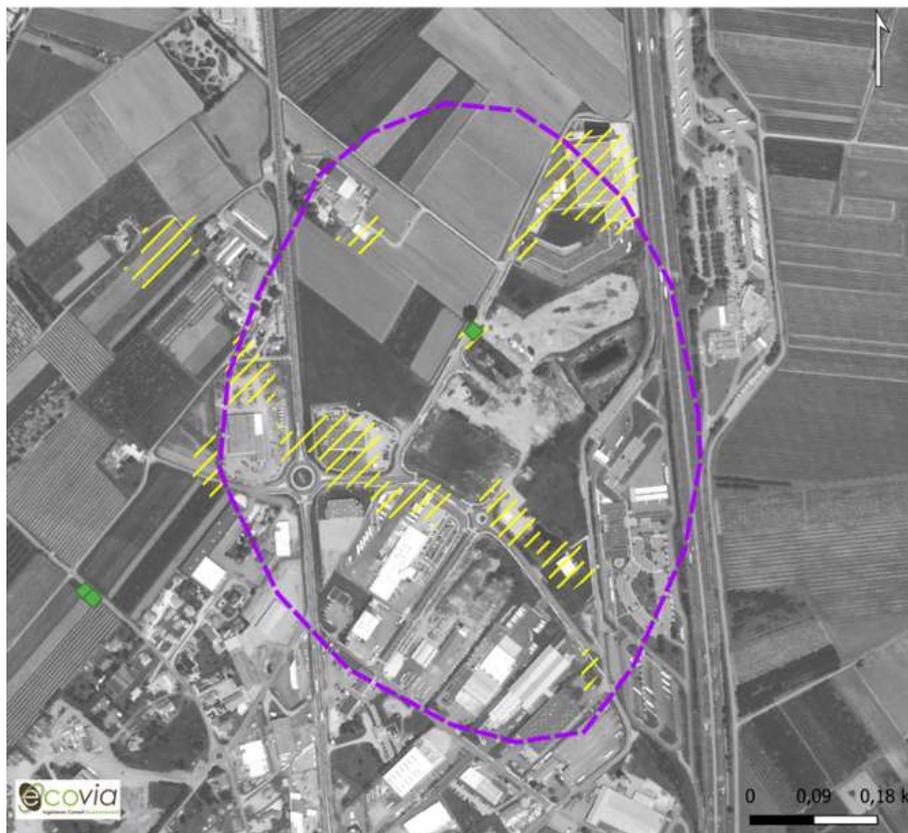
Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité / enfermé sur 3/4 des cotés par l'urbanisation	●	<b>Constructions au sein de l'enveloppe principale du SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, vergers	●	<b>Des parcelles ont été consommées.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 2 km / Coupure écologique existante entre les deux (urbanisation et Rhône)	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 1 km	●	
Paysage	Visibilité	Forte visibilité depuis la N7	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Alignements de vergers le long de la N7	●	<b>Un arbre est préservé dans le PLU.</b>
Risques	Risque technologique	Risque TMD sur l'A7	●	<b>Les enjeux augmentent avec le nombre de bâtiments.</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Dans le périmètre éloigné / Existence de 3 zones d'intérêt actuel et futur en nappe alluviale du Rhône en aval immédiat	●	<b>Les périmètres de protection du captage s'imposent à l'aménagement, ce qui limite les risques de pollution.</b>
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	SIE de La-Roche-de-Glun, Pont-de-l'Isère, Glun	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence - "À surveiller" - SAGE	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	A7 (catégorie 1) et N7 (catégorie 2)	●	<b>Pas de logements construits.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Champagne – Tournon

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité, entre 2 poches urbaines	●	<b>Construction en continuité directe de l'existant dans une logique nord-sud</b> <b>Le secteur construit au sud correspond à l'aire d'accueil des gens du voyage.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, vergers, friches, boisements éparses	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	Environ 1 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Proximité immédiate ZNIEFF type II	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Oui, ruisseau de Loy - Mesure de qualité non disponible	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	À proximité d'un réservoir de biodiversité (zone humide) et présence d'un corridor faiblement structuré menacé (entre coteau Ouest et Rhône)	●	
Paysage	Visibilité	Visibilité depuis la D86 - Interface entre 2 zones urbaines	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Boisements, alignements de fruitiers, vues sur collines drômoises / interface agricole entre communes de Tournon et Mauves	●	<b>Un EBC est présent sur le site et une OAP encadre le développement du secteur</b>
Risques	Risque naturel important	Une partie en zone bleue et rouge du PPRI (zone dédiée au stationnement) / le reste sans doute à risque également	●	<b>Le Règlement du PPRI s'impose aux aménagements – L'OAP a été réalisée au regard du risque existant.</b>
	Risque technologique	Voie ferrée Lyon-Nîmes "à risque" + entreprises SEVESO bas à 1 km à l'Est (bord du Rhône)	●	
Ressources naturelles	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : Eau de Tournon (régie municipale) – Puits dans nappe alimentée par le BV du Doux	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque pour vallée du Doux	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	D86 (catégorie 3)	●	<b>Le classement sonore impose des normes de bâti pour limiter l'exposition.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>faible</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Pont-de-l'Isère Nord – Pont-de-l'Isère



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
  - Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
  - ◆ Élément végétal
- Prescriptions ponctuelles**

## Sites susceptibles d'être touchés

Champagne - Tournon



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Espaces remarquables du littoral
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Saint-Donat-sur-l'Herbasse / Multisites

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuse, extension)	Dents creuses en périphérie du centre	●	
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Surfaces déjà imperméabilisées + parcelles agricoles résiduelles	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	Environ 2.5km au plus proche	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Au sein de la ZNIEFF de type II (Chambarans méridionaux) et à proximité immédiate d'une ZNIEFF de type I	●	<b>Il s'agit de secteurs de densification, en zone déjà urbanisées</b>
	Présence de pelouses sèches sur le secteur de projet	Oui	●	<b>Pas de pelouse sèche recensée dans l'inventaire</b>
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	L'Herbasse - A risque	●	
Paysage	Visibilité	Faible : situé à l'arrière du centre-ville dans des zones d'activité	●	
Risques	Risque naturel important	Risque inondation - des zones bleue et rouge au PPR + Site intégré dans le Territoire à Risque d'inondation "Romans Bourg de Péage"	●	<b>Le Règlement du PPRi s'impose aux aménagements.</b>
	Risque technologique	Quelques ICPE + projet ERIDAN (3 km)	●	
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Non mais proximité d'une zone d'intérêt pour la molasse du bas Dauphiné (aire d'alimentation)	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Absence de risque (molasse miocène du bas Dauphiné) – SAGE en cours – secteur vulnérable aux infiltrations	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	SIE des Eaux de la Veauce Nappe(s) souterraine(s) captée(s) sur trois sites (puits et forage profond)	●	
	Niveau quantitatif de la nappe	Pas de risque - SAGE Aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère site en limite de zone d'intérêt prioritaire (ZIP) pour l'AEP	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Limitée	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>faible</b>

## Portes du Vercors et Beaugard – Bourg-de-Péage et Châteauneuf-sur-Isère

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Continuité mais en extension (N532, Isère et linéaire boisé de la côte de Beaugard)	●	<b>Constructions dans les limites des fronts urbains prévus dans le SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Rares parcelles cultivées, arbres et habitations éparses	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 5 km	●	<b>L'urbanisation du site limite les probabilités de présence d'habitats ou espèces d'intérêt ZNIEFF.</b>
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Une partie ZNIEFF de type 2 sur le site	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Proximité Isère – A risque NABE	●	
Paysage	Visibilité	Limitée	●	<b>Constructions en continuité ou en dents creuse. Le RLP de la commune de Bourg-de-Péage est en cours de révision.</b>
Risques	Risque technologique	Risque TMD sur la N532	●	<b>L'augmentation des constructions augmente les enjeux.</b>
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates SAGE Nappe Molasse Miocène – secteur vulnérable aux infiltrations	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	SIE des eaux de la Plaine de Valence / SIERS	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence SAGE Nappe Molasse Miocène – aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	N532 (catégorie 2)	●	<b>Pas de logements construits : exposition limitée des populations.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>faible</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Saint-Donat-sur-l'herbasse Multisites



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## Sites susceptibles d'être touchés

Portes du Vercors et Beaugard - Bourg-de-Péage et Chateauneuf-sur-Isère



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé
- Espaces remarquables du littoral
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Les Seigneurs - Pizançon - Chatuzange-le-Goubet

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité pour la partie Ouest. Secteur de grande superficie	●	<b>Extension urbaine à l'ouest du site – le PLU arrêté en 2022 encadre par une OAP le développement de ce secteur.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, habitations éparses	●	<b>Des parcelles agricoles ont été consommées.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 5 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	En limite ZNIEFF de type II (au nord de la route nationale)	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	En limite Est / au sein des zones urbanisées	●	<b>Urbanisation éloignée.</b>
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Canal de la Boume en limite sud – Pas de risque NABE	●	<b>L'imperméabilisation a augmenté, et donc les ruissellements potentiels.</b>
Paysage	Visibilité	Visibilité depuis D532	●	<b>Peu d'insertion paysagère des nouveaux bâtis mais un nouveau PLU vient d'être arrêté et encadre dans une OAP le développement de ce secteur.</b>
Risques	Risque naturel	Site intégré dans le TRI "Romans-sur-Isère / Bourg-de-Péage"	●	<b>L'imperméabilisation a augmenté.</b>
	Risque technologique	Risque TMD sur la D532	●	<b>Des logements ont été construits (à plus de 200m).</b>
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates SAGE Nappe Molasse Miocène – secteur vulnérable aux infiltrations	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	SIERS	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence SAGE Nappe Molasse Miocène – aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère - "À surveiller "	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	D532 (catégorie 2)	●	<b>Bâtiments hors du secteurs CS, ils ne sont donc pas tenus de respecter les normes acoustiques.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Romans Nord-Est – Romans-sur-Isère

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuse, extension)	En continuité	●	<b>Extension urbaine au nord, pour des logements.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, habitations éparses	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 5 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 1 km	●	
Paysage	Visibilité	Depuis la D123 (petite route) – pas de visibilité depuis la D92	●	<b>Pas de travail des franges urbaines au nord – le PLU révisé vient d'être arrêté en 2022.</b> <b>Corridor écologique repéré dans le PLU au niveau de la frange du front urbain au sud du site.</b> <b>La commune a révisé son RLP.</b>
Risques	Risque naturel	Zone inondable de la Joyeuse intégration dans le TRI "Romans-sur-Isère / Bourg-de-Péage"	●	<b>Pas d'aléa recensé</b>
	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur" + tour aéroréfrigérée à proximité + ICPE	●	<b>L'augmentation des logements augmente la population exposée.</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Présence à proximité directe de captages prioritaires : dans le périmètre éloigné des deux captages situés au Sud-ouest, et potentiellement dans le périmètre rapproché d'un des deux captages.	●	<b>Les périmètres de protection du captage s'imposent à l'aménagement, ce qui limite les risques de pollution.</b>
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence – Qualité actuelle médiocre (nitrates) / zone nitrates SAGE Nappe Molasse Miocène – secteur vulnérable aux infiltrations et site en limite de zone d'intérêt prioritaire (ZIP) pour l'AEP -	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Ville de Romans	-	
	Niveau quantitatif de la nappe	Risque NABE pour Nappe alluvions ancienne plaine de Valence SAGE Nappe Molasse Miocène – aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère - "À surveiller"	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Faible</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Les Seigneurs Pizançon - Chatuzange-le-Goubet



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé

## Sites susceptibles d'être touchés

Romans Nord-Est - Romans-sur-Isère



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Soyons – Charmes-sur-Rhône

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Continuité très limitée	●	<b>Urbanisation en cours de la zone d'activités prévue au SCoT.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles cultivées, réseau d'eau (Lône de l'Oves), ripisylve, quelques bâtiments d'activités	●	<b>Consommation de parcelles agricoles.</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	Site d'intérêt communautaire à environ 100 mètres à l'Ouest (coteaux)	●	<b>Pas de construction dans les périmètres ZNIEFF actuellement.</b>
	Distance aux sites d'inventaires écologiques	ZNIEFF type II sur le site, ZNIEFF type I en limite	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	En limite immédiate	●	<b>Pas de construction actuellement.</b>
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Oui, Lône de l'Oves et le Rhône – A risque	●	<b>Impact potentiel des activités</b>
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Réservoirs de biodiversité dans le secteur (zones humides) et présence d'un corridor structuré	●	<b>L'état initial de la fonctionnalité écologique du corridor été déjà fortement dégradée avant 2016. Les nouvelles constructions ont été réalisées à partir de la zone déjà urbanisée (musée, entreprise de matériaux) Les PLU de Soyons et Charmes (révision) prévoient des outils pour maintenir la continuité.</b>
Paysage	Visibilité	Forte visibilité depuis la route de Nîmes	●	<b>Alignements d'arbres entre la route de Nîmes et les nouveaux bâtis.</b>
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Ambiance de « campagne » et de « nature » (plaine alluviale du Rhône et coteaux boisés de Soyons)	●	<b>Réduction de la fenêtre paysagère</b>
Risques	Risque naturel important	Zone « inondation par ruissellement et remontée de nappe » dans le PPRI Intégration dans le TRI "Plaine de Valence" - Proximité d'une EAIP	●	<b>Le règlement du PPRI s'impose à l'aménagement du secteur.</b>
	Risque technologique	Voie ferrée « Lyon-Nîmes » avec risque + concession minière sur coteaux à l'Ouest	●	/
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Captage en bordure immédiate au Nord du site (site en aval hydraulique – absence de périmètre de protection + 3 sites d'intérêt pour les besoins actuels et futurs en aval)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Nappe alluviale du Rhône	-	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Route de Nîmes (catégorie 3)	●	<b>Nouveaux bâtiments dans le périmètre du classement sonore, donc soumis au respect des prescriptions acoustiques.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyenne</b>

## Freydières - Soyons / Guilhaud-Granges

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité, entre deux enveloppes urbaines le long d'axes de circulation majeurs (RD et voie ferrée)	●	<b>Extension urbaine dans la continuité du bâti existant</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles agricoles, friches et friches urbaines	●	<b>Consommation d'espace Réhabilitation d'un bâtiment existant partiellement inoccupé dans la zone commerciale</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	250 m	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	250 m	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Le Rhône - A risque mais relativement éloigné	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	À proximité de zones réservoirs de biodiversité mais pas d'enjeu sur le secteur (continuité de zones urbanisées) et faible fonctionnalité (pas de corridor)	●	
Paysage	Visibilité	Forte visibilité chemin des Mulets / voie ferrée et montagne de Crussol (dont GR en crête)	●	<b>Peu d'insertion paysagère (absence de franges végétalisées) mais l'ensemble du quartier est en cours d'aménagement</b>
Risques	Risque naturel important	Intégration dans le TRI "Plaine de Valence" - Proximité d'une EAIP	●	
	Risque technologique	Proximité immédiate concession minière	●	/
Ressources naturelles	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Socle Monts du Vivarais	●	
	Niveau quantitatif de la nappe	Non connu - à priori conditions très locales - à surveiller	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Voie ferrée	●	<b>Pas de logements construits</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyenne</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Soyons - Charmes-sur-Rhône



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Espace boisé classé
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Sites susceptibles d'être touchés

Freydières - Soyons / Guiherand-Granges



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Espace boisé classé
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Les Caires – Etoile-sur-Rhône

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Parcelles environnant un équipement existant isolé de l'enveloppe urbaine	●	<b>Constructions dans les limites du secteur prévu dans le SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles agricoles	●	<b>Consommation d'espaces</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 2 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Environ 1 km	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) – risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	La Véore	●	<b>Augmentation de l'Imperméabilisation par la construction de bâtiment de grande surface</b>
Paysage	Visibilité	Limitée (haie arborée le long de l'autoroute = front visuel)	●	<b>Pas de frange arborée au niveau des nouveaux bâtiments</b>
Risques	Risque naturel important	Risque inondation – Une partie du site en zone inondable du PPRI	●	<b>Le règlement du PPRI s'impose à l'aménagement du secteur.</b> <b>Imperméabilisation</b>
	Risque technologique	ICPE + tour aéroréfrigérée + risque TMD A8 + canalisation hydrocarbure	●	<b>Augmentation des enjeux</b>
Ressources naturelles	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Absence de risque (alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance) – Zone nitrates	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Distribution communale	-	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Voie ferrée et A7 (catégorie 1)	●	<b>Nouveaux bâtiments dans le périmètre du classement sonore, donc soumis au respect des prescriptions acoustiques.</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyenne</b>

## Beaumont-lès-Valence Nord / Sirius

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité	●	<b>Extensions urbaines, dans la limite du front urbain du SCoT</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles agricoles	●	<b>Consommation d'espaces agricoles</b>
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	> 5 km	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 2 km	●	
Paysage	Visibilité	Forte à proximité (RD 538A)	●	<b>Aménagement paysager au sud-ouest</b>
Risques	Risque technologique	1 ICPE + proximité projet ERIDAN	●	<b>Augmentation des enjeux</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	À proximité	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Majoritairement molasses miocènes Zone nitrates - secteur vulnérable aux infiltrations	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Distribution communale		
	Niveau quantitatif de la nappe	SAGE Nappe Molasse Miocène – aire d'alimentation des zones d'intérêt de l'aquifère : site au cœur d'une zone d'intérêt prioritaire (ZIP)	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Les Caires - Etoile-sur-Rhône



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé
- Prescriptions ponctuelles**
- Élément patrimonial (dont bâti)

## Sites susceptibles d'être touchés

Beaumont-lès-Valence Nord Sirius - Beaumont-lès-Valence



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)

## Déviation de Saint-Péray

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Oui, au niveau d'une coupure d'urbanisation	●	<b>Extensions très limitées, en continuité des constructions existantes</b> <b>Peu d'impact actuellement</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Espaces agricoles	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	Très proche : montagne de Crussol à 500m	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Dans ZNIEFF de type II « Ensemble fonctionnel formé par le Moyen Rhône et ses annexes fluviales » et à 500 m de la ZNIEFF de type I Vieux Rhône à Bourg-lès-Valence	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	Oui, abords du Mialan (très limités)	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Le Rhône - A risque NABE	●	
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Oui, corridor peu structuré du fait de la présence d'une coupure urbaine	●	
Paysage	Visibilité	Modérée : peu d'éléments environnants, mais relief environnant et site à l'espace dégagé	●	
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Visibilité sur et depuis le site classé de la Montagne de Crussol	●	
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Oui, dans un périmètre éloigné	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque (alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SM du Canton de Saint-Péray	●	
	Niveau quantitatif de la nappe	Peu de risque	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Faible</b>

## Système territorial Nord - Erôme

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuse, extension)	Pas de continuité : poursuite du lotissement le long du Rhône	●	<b>Un parc photovoltaïque a été développé sur une grande partie du site prévu pour du développement économique.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Parcelles agricoles, friches, a priori	●	
Equilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	< 1 km (de l'autre côté du Rhône)	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	> 1 km	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	Non	●	
	Présence de pelouses sèches sur le secteur de projet	Oui (mais au sein de massif boisé)	●	<b>Peu d'impact</b>
	Proximité réseau hydrographique (risque potentiel de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique (NABE 2015)	Le Rhône - A risque	●/●	<b>Peu d'impact</b>
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	A l'écart des zones urbanisées, les secteurs non bâtis peuvent être identifiés comme corridor écologique. Ce corridor est néanmoins peu structuré	●	<b>Le parc photovoltaïque est localisé sur un corridor écologique</b>
Paysage	Visibilité	Modérée : le long de la RN7, mais isolé par un talus	●	<b>Faible intégration paysagère du parc photovoltaïque.</b>
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Non	●	
Risques	Risque naturel important	Non	●	
	Risque technologique	Risque TMD Rhône	●	<b>Peu d'impact</b>
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Captage abandonné	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Absence de risque (2 nappes : alluvions du Rhône entre confluence de la Saône et de l'Isère, et socles Monts du lyonnais sud)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	SIE des Eaux de la Veune Nappe(s) souterraine(s) captée(s) sur trois sites (puits et forage profond)	●	<b>Peu d'impact</b>
	Niveau quantitatif de la nappe	Non connu	-	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	N7 + voie ferrée	●	<b>Peu d'impact</b>
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

Déviation de Saint-Péray - Saint Péray



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

## Sites susceptibles d'être touchés

Système territorial Nord - Erôme



Source : SM du SCoT ; fond : ESRI

- Site susceptible d'être touché
- Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## La-Roche-de-Glun

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	En continuité de la zone d'activité face au pont du canal du Rhône	●	
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Espaces agricoles résiduels autour de la zone existante	●	<b>Un parc photovoltaïque a été réalisé au nord.</b>
Equilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	2 km / Coupure écologique existante entre les deux (urbanisation et Rhône)	●	
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Proximité immédiate ZNIEFF type I et bordure Ouest du site comprise dans la ZNIEFF de type II (ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses affluents)	●	
	Présence d'une zone humide sur le secteur de projet	Oui, abords du Rhône	● à ●	<b>La zone humide en bordure ouest est protégée dans le PLU.</b>
	Présence de pelouses sèches sur le secteur de projet	Oui, abords du Rhône	● à ●	
	Proximité réseau hydrographique (risque potentiel de pollution par le projet) - risque de non atteinte du bon état écologique et chimique	Le Rhône - A risque NABE	●	<b>Les parcs PV ne représentent qu'un risque négligeable de pollution.</b>
	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Non	●	
Paysage	Visibilité	Forte : présence de la voie ferrée et de la RD 220 à travers le site	●	<b>Un parc photovoltaïque a été réalisé au nord.</b>
	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Non	●	
Risques	Risque naturel important	Non	● à ●	
	Risque technologique	risque TMD Rhône	● à ●	
Ressources naturelles	Intégration dans un périmètre de captage	Oui au nord de la partie urbanisée, avec un périmètre de protection existant	● à ●	<b>Les parcs PV ne représentent qu'un risque négligeable de pollution.</b>
	Qualité de la masse d'eau souterraine : risque NABE	Pas de risque (nappe alluviale du Rhône)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Collectivité distributrice : SIE de la Roche de-Glun, Pont-de-l'Isère, Glun		
	Niveau quantitatif de la nappe	Peu de risque	●	
Nuisances	Sources de bruit à proximité	Non	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Espace aqualudique - Valence

Thématique	Paramètre	Principaux constats (évaluation 2016)	Sensibilité	Impacts constatés 2016-2022
Occupation du sol, franges	Continuité par rapport aux zones urbaines (dents creuses, extension)	Oui, en dent creuse	●	<b>Restructuration d'un site existant</b>  <b>Les jardins sont toujours présents, le centre a été construit sur un parking et sur d'anciens bâtiments (bowling). De nombreux arbres sont protégés dans le PLU.</b>
	Milieu / occupation des sols (intérêt agricole et naturel)	Bâtiments liés à des activités de loisirs, d'accueil et d'hébergement léger, parcs et jardins d'accompagnements	●	
Équilibre des systèmes et biodiversité	Distance du site Natura 2000 le plus proche	1.5km du site « Montagne de Crussol » (sur l'autre rive du Rhône)	●	<b>Les abords du Rhône ont été valorisés par la réalisation d'un parc à l'ouest du site.</b>  <b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU.</b>  <b>Le PLU a mis en place un coefficient de naturalité.</b>
	Distance aux sites d'inventaires écologiques les plus proches	Dans la ZNIEFF de type II (ensemble fonctionnel formé par le moyen Rhône et ses affluents) et en amont proche de la ZNIEFF de type I « l'île et Lône de Blaud »	●	
	Présence d'une zone humide	Oui, zones alluviales du Rhône	●	
	Présence de pelouses sèches	Non	●	
	Proximité réseau hydrographique (risque potentiel de pollution par le projet)	Le Rhône - A risque NABE	●	
Paysage	Intégration au sein de la trame verte et bleue	Oui : trame verte et bleue formée par le Rhône et ses berges en limite de site	●	<b>De nombreux arbres sont protégés dans le PLU. Un parc a été aménagé aux abords directs sur la partie ouest du site.</b>
	Visibilité	Modérée : entre le Rhône et l'A7	●	
Risques	Éléments d'intérêt paysagers ou patrimonial	Non	●	<b>Le règlement de la zone Rouge s'impose au projet, sa vulnérabilité ne devrait donc pas être augmentée.</b>
	Risque naturel	Dans une zone d'aléa / EAIP Le site est en zone rouge du projet de PPR. Le projet s'inscrit dans une démarche globale de requalification du site et de réduction de sa vulnérabilité aux crues.	●	
Ressources naturelles	Risque technologique	Commune en "risque industriel majeur", proximité d'un site SEVESO Seuil haut et risque TMD sur le Rhône et l'A7	●	<b>Les besoins en eau du centre sont conséquents et peuvent impacter l'équilibre quantitatif de la ressource locale.</b>
	Intégration dans un périmètre de captage	Captage à proximité immédiate – Mais non intégration dans le périmètre de protection	●	
	Qualité de la masse d'eau souterraine	Pas de risque (alluvions du Rhône)	●	
	Nappe d'alimentation d'eau potable associée	Nappe alluviale du Rhône Collectivité distributrice : Ville de Valence	-	
Nuisances	Niveau quantitatif de la nappe	Site localisé à proximité immédiate, en amont hydraulique, d'une zone stratégique et d'intérêt pour les besoins actuels et futurs d'eau potable	●	<b>Le bâtiment est orienté vers le Rhône, et seuls les espaces techniques et les espaces les plus fermés sont orientés vers l'autoroute.</b>
	Sources de bruit à proximité	A7 (catégorie 1) – proximité immédiate zone de bruit critique	●	
Sensibilité environnementale du site			●	<b>Moyen</b>

## Sites susceptibles d'être touchés

La Roche de Glun



- Site susceptible d'être touché
- ↗ Évolution de la tâche urbaine (2016-2022)
- Espace boisé classé
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique

## Sites susceptibles d'être touchés

Espace aqualudique - Valence



- Site susceptible d'être touché
- Éléments à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique
- Prescriptions ponctuelles**
- ◆ Élément végétal

## Les autres sites, non concernés par une évolution impactante

Hugo Provence – Valence	Pas d'évolution d'impact constatée
ZA Aérodrome Chabeuil	Pas d'évolution d'impact constatée
Valence 2	Pas d'évolution d'impact constatée
Les Couleures – Valence	Pas d'évolution d'impact constatée directement sur le site même si des actions de protection et de mise en valeur des abords du site (Barberolle) sont en cours.
Zone de Laye – Saint-Marcel-lès-Valence	Pas d'évolution d'impact constatée A noter : Une construction est en cours sur le site mais n'est pas cadastrée à ce jour et n'a pas été prise en compte dans l'analyse.
Pôle d'échange – Saint-Marcel-lès-Valence	Pas d'évolution d'impact constatée
Chabannerie – Bourg-lès-Valence	Pas d'évolution d'impact constatée
Centre commercial – Guilherand-Granges	Pas d'évolution d'impact constatée
Les Murets-Pôles 2000 – Saint-Péray	Pas d'évolution d'impact constatée
Multisite Nord Rhône Crussol / La Plaine – Saint-Péray	Pas d'évolution d'impact constatée
Saint Jean de Muzols (CC)	Pas d'évolution d'impact constatée
ZA Est – Tain-l'Hermitage/Mercuroi	Pas d'évolution d'impact constatée
Crépol	Pas d'évolution d'impact constatée
Monts du Matin – La-Baume-d'Hostun	Pas d'évolution d'impact constatée A noter : le PLU révisé de la commune a réduit le secteur développement de la ZAE.
Saint Vérant – Saint-Paul-lès-Romans	Pas d'évolution d'impact constatée
Meilleux – Romans-sur-Isère	Pas d'évolution d'impact constatée
La Gare – Marches	Pas d'évolution d'impact constatée. A noter qu'un bâtiment vient d'être réalisé sur l'ouest du site, mais il n'est pas encore cadastré et donc n'a pas été pris en compte dans l'analyse.
Beauvert - Montéléger	Pas d'évolution d'impact constatée en lien avec le projet de développement d'activités économiques. A noter : le secteur est aujourd'hui occupé par un parc photovoltaïque.
Franchissement du Rhône Nord de Valence – Saint-Péray (rive droite)	
Franchissement du Rhône Nord de Valence - Bourg-lès-Valence (rive gauche)	
Franchissement du Rhône Nord Tain/Tournon – Vion (rive droite)	Pas d'évolution d'impact constatée mais l'étude d'opportunité a été réalisée par le SCoT et permet de mieux connaître les enjeux, notamment environnementaux et paysagers.
Franchissement du Rhône Nord Tain/Tournon – Gervans (rive gauche)	
Franchissement de l'Isère Drôme des collines/Roaltain – Romans-sur-Isère (rive droite)	
Franchissement de l'Isère Drôme des collines/Roaltain - Châteauneuf-sur-Isère (rive gauche)	
Échangeur des Couleures – Valence/Saint-Marcel-lès-Valence	Travaux en cours.
Échangeur de Montéliér - Valence	Pas d'évolution d'impact constatée – Projet à venir.
Système territorial Nord « Maisons Seules » - Saint-Jean-de-Muzols	Pas d'évolution d'impact constatée
Les Croisière – Guilherand Granges	Pas d'évolution d'impact constatée

